

**NOTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL**

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées au point 29 de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 7 mars 2022 :

**SEANCE PUBLIQUE**

- 29.1 Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :  
- Mise en place d'un Conseil consultatif des jeunes.
- 29.2 Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :  
- Construction d'un immeuble à appartements, Quai de Compiègne 14A à Huy.
- 29.3 Demande de Madame la Conseillère RAHHAL :  
- Usine Thiry - Demande de garanties contre la démolition des façades Ouest et Sud des anciennes usines longeant le Hoyoux.
- 29.4 Demande de Madame la Conseillère GAILLARD :  
- Maison de transit du CPAS vide depuis juin en attente du Service des Travaux.
- 29.5 Demande de Monsieur le Conseiller ROBINET :  
- Bois communaux - Valorisation touristique - Accessibilité et travaux d'entretien des chemins et sentiers.
- 29.6 Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :  
- Food Square Festival - Suivi.
- 29.7 Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :  
- Food Square Festival.
- 29.8 Demande de Madame la Conseillère GAILLARD :  
- Conseil conjoint 2023 Ville/CPAS et/ou lors du prochain Conseil communal.
- 29.9 Demande de Monsieur le Conseiller ROBINET :  
- Sécurité publique en bas du Chemin d'Antheit, sens interdit vers la Place des Battis.
- 29.10 Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :  
- Suppression définitive des Conseils communaux (suivant les directives de Monsieur le Ministre-Président wallon).
- 29.11 Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :  
- Zone HEMECO : un événement ou une infrastructure dans notre ville peut-elle accueillir du public sans une autorisation de sécurité donnée par les pompiers ?

\* \*  
\*

Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

**LE DIRECTEUR GENERAL,**



**M. BORLEE.**

**LE BOURGMESTRE FFS,**



**E. DOSOGNE.**